

NOUVEAU

cosmétique**mag**

P R É S E N T E S O N

# INDIES & BEAUTY TECH FORUM

2<sup>E</sup> ÉDITION • JEUDI 8 OCTOBRE 2020



LE NOUVEL **ACCÉLÉRATEUR DE BUSINESS**  
POUR LES **INDIES ET BEAUTY TECH**

**#pitch**

**#awards**

**#networking**

**#international**

#### CATÉGORIES

PARFUMS • SOINS • MAQUILLAGE • INNOVATION DURABLE • COMMUNICATION • RETAIL  
PLATE FORME DE MARCHÉ / RENDEZ-VOUS • MEILLEURE UTILISATION TECH • DESIGN • RSE  
INGRÉDIENTS BEAUTY FOOD • INFLUENCEURS BEAUTÉ • EXPÉRIENCE CLIENT • DIGITAL

## DOSSIER D'INSCRIPTION

CONTACT INSCRIPTIONS [indies@cosmetiquemag.fr](mailto:indies@cosmetiquemag.fr)

# LE CONCEPT ? UNE JOURNÉE COMPLÈTE POUR VOUS ACCOMPAGNER

## VOS ENJEUX

- **Développer** votre concept
- Le faire **connaitre**
- Développer votre **distribution en « direct to consumer »**
- Vous faire référencer chez les **retailers** (traditionnels et pure players)
- Lever des **fonds**

## DIX RAISONS DE VOUS INSCRIRE AUX INDIES & BEAUTY TECH AWARDS

- 1 Pitcher votre concept** devant **deux jurys**:
  - BtoB : professionnels (retailers, fonds d'investissement, grands groupes, prestataires)
  - BtoC : influenceur(se)
- 2 Un board de professionnels reconnus** : Joël Palix, fondateur de Palix United, ex-CEO de Feelunique ; Ariel Ohanna, managing partner de Ohana & Co ; Anne Challe, consultante en beauté et retail (ex-Sephora, Monoprix, Nocibé, Fareva) ; Eric Henry, fondateur de EH/4B et ex-CEO EMEA de Shiseido
- 3 Possibilité de proposer votre produit aux membres du jury** via notre « BOX VIP »
- 4 Recevoir le feedback** de votre intervention (sur votre concept, la clarté de votre présentation...)
- 5 Être récompensé** par un prix et le faire savoir via un logo
- 6 Networking** lors de la journée (avec en option, la possibilité de participer à un Store Tour des meilleurs concepts parisiens le lendemain)
- 7 Bénéficier de notre plan de communication** auprès des retailers en France et à l'International
- 8 Être visible dans notre mensuel** de mars spécial indies, diffusé sur tous les grands salons internationaux de la beauté + sur nos supports digitaux dont LinkedIn
- 9 Un abonnement de trois mois** à CosmétiquemagHebdo, la lettre des décideurs de la beauté ( abonnement annuel à 729€)
- 10 Votre inscription aux Cosmétiquemag Awards** à 350€ au lieu de 1 490€.

**10 SEPT. 2020**

Date limite  
de participation

**8 OCTOBRE 2020**

**Journée :** – Pitch des marques  
– Délibération jury  
– Déjeuner networking

**Soirée :** – Remise de prix  
– Cocktail de networking

# UNE OCCASION UNIQUE DE VOUS PRÉSENTER DEVANT LES RETAILERS

LES ENSEIGNES FAISANT PARTIE DU JURY DE PROFESSIONNELS :

**SEPHORA**

Directrice de l'Offre

**NOCIBÉ**

Président du Directoire

**LE BON MARCHÉ (LVMH)**

Directrice Beauté

**MARIONNAUD**

Directeur Général

**MONOPRIX**

Directrice Offre Beauté

**GALERIES LAFAYETTE**

Directrice Achats Beauté

**FEELUNIQUE**

Fondateur

**LE PRINTEMPS**

Directrice Marché Beauté

**CARREFOUR** dont l'enseigne **SOURCES**

Directrice Catégorie Achats

**LECLERC** dont l'enseigne **UNE HEURE POUR SOI**

Responsable Réseau

**OH MY CREAM**

Fondatrice

**BEAUTY SUCCESS**

Président Directeur Général

**PHARMABEST**

**PROVALLIANCE**

**JOLIMOI**

...

(Liste non exhaustive avec d'autres retailers à venir)

**+ PRESENCE  
DANS LA BOX VIP  
DES RETAILERS**



# MODALITÉS DE PARTICIPATION

## LE CONTEXTE

Les CosmétiqueMag Awards, le prix BtoB référent du secteur de la beauté, récompensent depuis 30 ans les meilleurs lancements de l'année avec plus de 50 prix remis aux meilleures initiatives de la profession jugées par un jury de professionnels. La remise de prix rassemble chaque année plus de 700 invités, leaders d'opinion du secteur (directions générales, retailers, grands groupes, marques, prestataires du secteur). Fort de cette réussite, et face à l'essor du marché des indies et de la beauty tech, CosmétiqueMag décline ce prix en lançant l'Indies & Beauty Tech Forum.

## DÉFINITION INDIES

Marques indépendantes (totalement ou partiellement) dont le fondateur a créé un concept innovant (produit / texture / gestuelle / mode de communication / algorithme / logiciel / IA...) dans le secteur de la cosmétique.

## VOTRE PARTICIPATION : TROIS MINUTES POUR CONVAINCRE

Le fondateur de chaque entreprise candidate sera amené à pitcher pendant deux minutes devant le jury des CosmétiqueMag Awards Indies et Beauty Tech. Pendant ces deux minutes, tout est permis : vous pouvez compléter votre candidature par un support visuel : une vidéo, une présentation ppt, une image, un gif... venir ou non avec votre produit. Le but est d'être le plus persuasif pour convaincre les membres du jury de vous désigner lauréat du concours, et plus si affinités... !

## LE JURY DES PROFESSIONNELS EXPERTS, LE 8 OCTOBRE

Il est composé de dirigeants du secteur (retailers, fonds d'investissement, industriels de la filière, des prestataires et des grandes marques) représentant l'ensemble de la filière beauté. Chaque participant a 3 minutes pour pitcher devant ce jury, sur scène. Les jurés sont réunis pour découvrir, débattre et noter l'ensemble des dossiers en compétition pour décerner 3 prix par catégories : or, argent et bronze.

## LE FEEDBACK DE VOTRE INTERVENTION

À l'issue de la journée, vous sera remis un retour de votre prestation (concept, clarté de la présentation...).

## CLÔTURE DES INSCRIPTIONS 10 SEPTEMBRE 2020

Tous les dossiers avec les éléments techniques devront être réceptionnés le vendredi 10 septembre 2020. Attention, tout dossier inscrit après la date de clôture, et avec l'accord de l'organisation, fera l'objet d'une majoration de ses tarifs (cf. page 5).

## DIVULGATION DES RÉSULTATS INDIES & BEAUTY TECH FORUM, 8 OCTOBRE

Les résultats seront dévoilés le soir-même, lors d'une remise des prix, réunissant les dirigeants de la profession. Le palmarès sera annoncé sur tous les supports de la marque CosmétiqueMag, le magazine daté novembre 2020, CosmétiqueMagHebdo et ses déclinaisons digitales. Il fera aussi l'objet d'un communiqué de presse qui peut vous être mis à disposition.

## ACHAT DU LOGO VALORISER VOTRE PRIX SUR LE MARCHÉ

Pour valoriser leur récompense, les lauréats CosmétiqueMag Awards Indies & Beauty Tech pourront acquérir le logo de leur distinction. Ce logo, au tarif de 1 490 euros hors taxe, pourra être utilisé pour la promotion du produit lauréat en France et à l'international et exclusivement celui-ci.



# LES CATÉGORIES

## PRODUITS

1. Maquillage
2. Parfum
3. Soins visage
4. Soins corps
5. Produits d'hygiène
6. Capillaires
7. Hommes
8. Barbe
9. Enfants
10. Accessoires
11. Électrobeauté
12. Compléments alimentaires
13. Beauty food

Précisez dans la fiche  
d'inscription (p. 7)  
si vous êtes une DNVB\*.

\* Digitally Native Vertical Brands

## AUTRES CATÉGORIES

14. CONCEPT STORE
15. PLATE FORME DE MARCHÉ
16. SITE E-COMMERCE
17. PLATE-FORME DE RENDEZ-VOUS
18. INFLUENCEURS BEAUTÉ
19. PACKAGING
20. INGRÉDIENTS
21. LOGICIEL
22. IA
23. CAMPAGNE DE COMMUNICATION/  
PUBLICITÉ (les indies sont très novatrices  
sur le digital, notamment) : vidéo,  
stratégie médias sociaux, print...
24. BRAND CONTENT
25. OPÉRATIONS ÉVÉNEMENTIELLES/RP
26. EXPÉRIENCE CLIENT
27. MEILLEURE UTILISATION TECH :  
RÉALITÉ VIRTUELLE, OBJETS CONNECTÉS...



# FRAIS DE PARTICIPATION ET CONTACTS

**Frais de participation :** 1 990€ HT par dossier présenté.

Les dossiers remis, avec l'accord du service Event, après le 10 septembre 2020 feront l'objet d'une majoration de 400€ HT par dossier.

## CONTACT

**Marie-Victorine Keita**

Téléphone **01 84 25 95 13**

E-mail [inscriptions@cosmetiquemag.fr](mailto:inscriptions@cosmetiquemag.fr)

## ENVOI DES DOSSIERS

**Deux solutions :**

- 1. Remplir le formulaire en ligne disponible sur le site [indiesbeautytechforum.com](http://indiesbeautytechforum.com)**
- 2. Renvoyez votre dossier par courrier ou par coursier à l'adresse suivante :**

**Indies & Beauty Tech Forum**

**Patricia Demuynck**

**Link Media Group**

**68 rue du Faubourg-Saint-Honoré**

**75008 Paris**

Livraison des plis entre 9 h 30 et 17 h



# ÉLÉMENTS TECHNIQUES À FOURNIR

**Pour chaque dossier présenté, merci de vous reporter à la catégorie choisie pour connaître les éléments techniques à fournir :**

## **CATÉGORIE PRODUIT**

- 1 visuel du produit phare  
+ 1 visuel du fondateur
- Plusieurs exemplaires du produit

## **AUTRE CATÉGORIE**

- 1 visuel représentant votre concept  
+ 1 visuel du fondateur



# FICHE D'INSCRIPTION

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS LE 10 SEPTEMBRE 2020

Société (à facturer) .....

Siret .....

Adresse .....

Nom du fondateur .....

Nom du responsable du dossier .....

Fonction .....

Tél. ....

E-mail .....

## Bon de commande obligatoire

- Marque / produit .....

- Catégorie .....

- Nombre d'inscription  x ~~1 990~~ € HT =  €

OFFRE EARLY BIRD  
1 490 €

Attention, pour tout dossier rendu **après la date de clôture du 10 septembre 2020**, et avec l'accord de l'organisation, une majoration des frais de participation sera exigée, par dossier présenté.

- Nombre de dossier(s) reçu(s) après clôture  x 400 € HT =  €

- Inscription aux CosmétiqueMag Awards  x 350 € HT =  €

**OFFRE EXCEPTIONNELLE**  
Jusqu'au 10 septembre 2020,  
- de 1 500€ pour accélérer  
votre business devant  
des retailers et des investisseurs

TOTAL HT =  €

TVA 20% =  €

TOTAL TTC =  €

## Mode de règlement à retourner avec votre fiche d'inscription

Chèque à établir à l'ordre de Link Media Group

Virement : Banque Caisse d'Épargne

IBAN : FR76 1751 5900 0008 0118 3129 525 – BIC : CEPFRPP751

(merci de préciser dans votre libellé Awards 2020 + nom de votre société/marque)

Carte Bleue - sur demande.

Le...../..... – Fait à .....

Signature du responsable :

Cachet de la société :





# CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

## ARTICLE 1

Le Forum Indies & Beauty Tech 2020, organisés par la société Link Media Group, SAS au capital de 3 010 500 euros, dont le siège est situé 68 rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro B 828 986 158 a pour but de récompenser les indies et beauty tech dans le cadre d'un concours intitulé « Indies & Beauty Tech Forum ».

## ARTICLE 2

Les présentes conditions générales de participation s'appliquent à la 2<sup>e</sup> édition du Indies & Beauty Tech Forum.

## ARTICLE 3

Pour participer au Indies & Beauty Tech Forum 2020, tout dossier de candidature sera directement adressé par Link Media Group sur simple demande à Link Media Group - CosmétiqueMag Awards 2020 - 68 rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris ou via le site internet [oscarcosmetiquemag.fr](http://oscarcosmetiquemag.fr).

## ARTICLE 4

Tout dossier de candidature devra être retourné, par courrier ou par coursier, accompagné de l'ensemble des éléments techniques spécifiques requis, avant le 10 septembre 2020 à l'adresse suivante :

Link Media Group - CosmétiqueMag Awards 2020  
68 rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris.

## ARTICLE 5

Tout participant s'engage à ce que les informations communiquées à travers son ou ses dossiers de candidature soient exactes et incontestables.

## ARTICLE 6

Les dossiers de candidature et leurs éléments constitutifs sont conservés par Link Media Group et ne seront pas restitués aux participants, sauf demande express formulée avant le 18 octobre 2020.

## ARTICLE 7

Link Media Group ne saurait être tenue responsable de l'interruption ou d'éventuelles modifications des dispositifs du Indies & Beauty Tech Forum 2020.

## ARTICLE 8

Le retrait d'un produit de la compétition ne pourra intervenir qu'avant le vote du jury du Indies & Beauty Tech Forum 2020.

## ARTICLE 9

La détermination des lauréats se fait en 3 étapes :

- Un jury de professionnels, composé de fabricants, de distributeurs et de prestataires, valide les dossiers reçus en votant suite au pitch.
- La note finale du produit concerné est la moyenne des notes attribuées par les membres du jury.
- L'Award est attribué au produit nommé ayant obtenu la meilleure note dans sa catégorie (awards or, argent ou bronze).

## ARTICLE 10

Les marques et prestataires dont les produits auront reçu un Award pourront faire la demande du logo « CosmétiqueMag Awards – Indies & Beauty Tech 2020 » auprès de Link Media Group. Le logo « CosmétiqueMag Awards – Indies & Beauty Tech 2020 » sera au coût de 1 490 euros hors taxes pour chaque oscar attribué selon la catégorie concernée.

## ARTICLE 11

Le logo « CosmétiqueMag Awards – Indies & Beauty Tech 2020 » ne pourra être utilisé que dans son intégralité et son utilisation sera réservée exclusivement aux lauréats. Tout manquement à cette règle pourra faire l'objet de poursuites à l'encontre du contrevenant.

Tout lauréat devra soumettre à l'approbation de Link Media Group tous les projets d'utilisation du logo « CosmétiqueMag Awards – Indies & Beauty Tech 2020 » avant diffusion et respecter les dispositions en vigueur concernant les mentions obligatoires.

## ARTICLE 12

Toute utilisation du logo « CosmétiqueMag Awards – Indies & Beauty Tech 2020 » sur les sites internet des lauréats devra être systématiquement suivie d'un lien vers le site : [www.indiesbeautytechforum.com](http://www.indiesbeautytechforum.com)

## ARTICLE 13

Tout lauréat autorise Link Media Group à utiliser son nom, ses marques et les visuels de son ou ses produits lauréats, à toutes fins rédactionnelle et de promotion du Indies & Beauty Tech Forum 2020, sous tout support à sa convenance que ce soit print ou Web.

## ARTICLE 14

Les informations nominatives recueillies dans le cadre de la participation au Indies & Beauty Tech Forum 2020 sont traitées par Link Media Group conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978. Tous les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification ou d'opposition aux données les concernant.

## ARTICLE 15

La participation au Indies & Beauty Tech Forum 2020 implique l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales.

Chaque candidat accepte les termes des présentes conditions de participation en retournant à Link Media Group – CosmétiqueMag Awards 2020 – 68 rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris, son dossier de candidature dûment complété et accompagné des présentes conditions générales dûment approuvées et signées par le représentant légal de la société ou toute personne habilitée à l'effet des présentes.

Le        /        / 2020 – Fait à  
**Signature du responsable :**

**Cachet de la société :**



# CHECK-LIST DES ÉLÉMENTS

**Chaque dossier doit comprendre les 4 éléments suivants :**

**LA FICHE D'INSCRIPTION**

Disponible en page 7 du dossier, elle devra être dûment remplie, signée et cachetée.

**LE RÈGLEMENT**

- Bon de commande (ou DED) obligatoire
- Chèque à l'ordre de Link Media Group
- Virement banque Caisse d'Épargne  
IBAN : FR76 1751 5900 0008 0118 3129 525 – BIC : CEPAFRPP751  
(merci de préciser dans votre libellé Awards 2020 + nom de votre société/marque)
- CB : nous contacter.

**LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION**

Disponible en page 9 du dossier, cette page devra être datée, signée et précédée de la mention « lu et approuvé ».

**LE(S) PRODUITS ET LE(S) VISUEL(S)**

Pour chaque inscription, vous devrez fournir un visuel et dix exemplaires du produit présenté destinés à l'examen par les membres du jury.

